

## **DÉCLARATION DE CONFORMITÉ**

Controllato: RSGQ

Rif: MOD\_SOP\_CQ\_01\_04 Rev: 00-FR Data:23.06.2015

BU Detergency

Argentina / Australia / Brazil / Chile / France / Germany / Hungary / Italy / Portugal / South Africa / Spain / Sweden / USA

## **DÉTERGENTS ALCALINS**

Nous déclarons que :

- Le produit indiqué ci-dessous est contrôlé par le Service Contrôle Qualité d'AEB S.p.A. suivant la procédure d'échantillonnage et de suivi prévue par le Système de Management Qualité d'entreprise UNI EN ISO 9001.
- Les colis sont approuvés pour le transport dans ADR, si nécessaire.

Par la présente, nous certifions que le produit et son étiquetage sont conformes à:

Emesso: RSGQ

- Règlement EU / 1272/2008 CLP et modifications ultérieures
- Réglement CE 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (REACH)
- Règlement EU / 648/2004 (relatif aux détergents) et s.m.i.

Le cas échéant, ils respectent:

- Règlement UE / 528/2012 (règlement biocide).
- Réglement CE 1223/2009 relatif aux produits cosmétiques

Produit: REMOVIL ZYME

Spécification: Poudre alcaline FR\_1020819

Paramètre	u.d.m.	Intervalle
Aspect	sensorielle	Poudre granulaire blanche et gray
Densité	g/ml	0,96 - 1,06
pH en solution à 1%	Colog H+	11 - 12
Pureté matières premières (Détergents)	Attestation	Conformes aux normes en vigueur
Adéquation schéma HACCP	Conformité	Pour le traitement de surfaces, sujet au rinçage
Allergènes*	Attestation	Non applicable (détergent à rinçage)

Les paramètres spécifiques indiqués sont évalués par lot ou échantillon, en considérant les données analytiques et la fiche technique des matériels adoptés, dans le cadre du système de contrôle pour le maintien des intervalles de conformité définis.

Les données déclarées représente le résultat de l'activité du Contrôle Qualité. Les valeurs indiquées expriment la donnée moyenne du produit sur la totalité des lots réalisés. Cette fiche n'exempte pas l'acheteur de son propre contrôle, ni n'atteste les propriétés particulières pour applications spécifiques.

Emis de façon électronique par le Service Qualité le:

02/08/19 AND PARTY OF THE PARTY

Sassuments to the surface of the sur

autre produit ou process. Il est de la responsabilité de l'utilisateu

<sup>\*</sup>Produit détergent avec rinçage, non soumis à la réglementation sur les allergènes alimentaires